

La structure du rituel de la confirmation

L'utilisation et les richesses d'un rituel

Un rituel est d'abord à l'usage de celui qui préside la célébration et des différents acteurs. Mais il est aussi à l'usage de ceux qui la préparent. Toutefois, c'est celui qui préside la célébration, à savoir l'évêque ou son délégué, qui en est responsable. C'est à lui qu'il revient de décider en dernier ressort du déroulement concret de la célébration. Ceux qui préparent lui font donc une proposition quelques semaines avant la date de la célébration. Comme tous les rituels, le déroulement est présenté en donnant les prières et paroles à dire pendant la célébration mais aussi des commentaires, appelés techniquement "rubriques" (car elles sont normalement en rouge.) Ces commentaires, souvent à usage pastoral, donnent bien l'esprit voulu pour la célébration, mais montrent aussi toutes les possibilités et richesses offertes pour le déroulement.

Rentrer dans une intelligence de la liturgie, à partir du rituel

En Église, personne n'est propriétaire de la liturgie et ne peut s'arroger le droit de changer ce qui est demandé ou proposé dans les rituels. Il n'empêche que certaines initiatives ou adaptations peuvent s'avérer nécessaires. Il s'agit, là, d'entrer dans une intelligence du rite et de la liturgie pour aider à trouver un "art de la célébration" qui corresponde au meilleur de ce qui peut se faire pour l'âge particulier des confirmands, dans un lieu et une époque donnés. Le rituel donne aussi des propositions pour des confirmands très jeunes. Ce n'est habituellement pas le cas en France, puisque la confirmation concerne des jeunes d'au moins 12 ans en général.

De plus, il apparaît que le Rituel de la confirmation reste marqué sur certains points par les recherches liturgiques de l'époque où il a été écrit. Certaines indications ne font plus sens aujourd'hui ou ne sont plus à propos, comme le rôle de l'animateur, certaines propositions de prière d'ouverture, certaines orientations dans les professions de foi, l'utilisation liturgique des monitions (ou explications dites pendant la célébration) : on veillera donc à les mettre en œuvre avec intelligence, en lien avec celui qui préside la célébration. On pourra se reporter avec intérêt au Guide « Célébrer » n°4, édité par le CNPL, Du bon usage de la liturgie, Éditions du Cerf, 1999.

Quelques points concrets

Une dimension festive mais qui favorise l'expérience de la rencontre de Dieu

Le rituel insiste dès le début sur le climat festif que doit prendre la célébration. Célébrer une étape marquante de la vie de chrétien ne peut aller de pair avec la tristesse, la morosité ou l'ennui ! De même, le rituel invite souvent à utiliser les divers moyens d'expressions possibles et adaptés aux confirmands pour les diverses interventions. Mais il s'agira d'être attentif à ne pas perdre ou amoindrir le sens d'une célébration, qui doit — a fortiori pour la confirmation — d'abord favoriser l'expérience de la rencontre de Dieu. Des temps de silence, le poids des

gestes, la qualité des lectures et des prises de paroles aideront à une certaine forme d'intériorité pour l'assemblée mais surtout pour les confirmands.

Le jeu des signes et symboles liturgiques

On peut donc jouer sur la force des signes et des symboles liturgiques. Outre ceux propres à toute messe, comme la qualité et la dignité de l'aménagement ou de la décoration du lieu, celle des objets utilisés, ou des vêtements qu'utilisent les ministres, la liturgie de la confirmation propose des actions rituelles ou des gestes symboliques particuliers dont on veillera à la qualité de la mise en œuvre.

Par exemple avec :

- la mise en valeur du Saint-Chrême dès la procession d'entrée et avant l'onction d'huile ou chrismation (cf. Annexe II du rituel.)
- le placement des confirmands, avant et après l'appel ou quand ils reçoivent la chrismation ;
- le geste de l'imposition des mains ;
- la prière qui accompagne la chrismation ;
- le geste de l'onction, dont on veillera à ce qu'elle ne soit pas insignifiante.

La place de l'animateur (ou commentateur)

Dans le rituel, on cherchait avec l'animateur à avoir un intermédiaire entre celui qui préside et l'assemblée, entre autre pour expliquer par avance les différents gestes. Ce rôle d'intermédiaire, quand il y en a réellement besoin, est actuellement plus justement dévolu au diacre. Toutefois, il peut être opportun qu'un responsable du groupe de préparation ou un ministre de la paroisse ou du lieu de la célébration prenne de temps à autre la parole, là où il y en aurait besoin. Pour les explications à donner, voir ci-dessous avec les monitions.

Les confirmands ont-ils quelques chose à faire ?

On peut croire, surtout avec des jeunes, qu'il faut leur donner quelque chose à faire pour qu'ils ne s'ennuient pas dans une célébration et qu'ils aient toute leur place. À trop insister sur ce point, on en vient à une interprétation malheureuse de la "participation active" de tous demandée par le Concile Vatican II. "Participer" veut dire se rendre présent à l'action liturgique pour qu'elle soit fructueuse et qu'elle permette de vivre une réelle rencontre avec Dieu. De plus, le sacrement de la confirmation est d'abord un don reçu de Dieu : c'est un sacrement qui se reçoit et que l'on ne se donne pas à soi-même. En ce sens, les confirmands n'ont sûrement pas à tout faire, comme pour les témoignages ou de grandes prises de paroles, les lectures de la Parole de Dieu, des intentions de prière pénitentielle ou de la prière universelle, voire jouer de la musique, etc. Surtout avec des jeunes, la préoccupation ou le trac peuvent les empêcher d'être pleinement présents à ce qu'ils ont à vivre ou à recevoir. Les faire intervenir avant la liturgie de la confirmation n'est souvent pas un bon choix.

En revanche, le rituel mentionne explicitement que le pain et le vin puissent être apportés par quelques-uns des nouveaux confirmés. De plus, la célébration du sacrement de la confirmation concerne toute l'Église et, symboliquement, tous ceux qui sont présents dans l'assemblée. Si certains autres jeunes peuvent intervenir, comme des confirmés des années précédentes, il est bon de signifier que c'est la communauté chrétienne dans son ensemble qui accompagne les confirmands, en faisant intervenir des adultes, là où il est possible.

La prière d'ouverture

La deuxième forme (forme dialoguée) et la troisième forme (forme litanique) ne sont plus considérées aujourd'hui comme des formes de prière d'ouverture.

Les monitions

Une règle de l'action liturgique a été redécouverte depuis la rédaction du rituel : pour qu'un symbole ou un geste symbolique prenne toute sa force et puisse toucher en profondeur ceux qui le voient ou le reçoivent, il vaut mieux le mettre en œuvre sans l'expliquer auparavant de vive voix. La qualité de la mise en œuvre permettra au geste de parler de lui-même. S'il y a une catéchèse à faire, elle devra être faite pour les confirmands dans la préparation. Pour le reste de l'assemblée, on pourra par exemple reprendre le texte des monitions ou une adaptation sur la feuille de chants distribuée à l'entrée. Ou bien l'évêque pourra en parler pendant l'homélie.

L'appel

L'appel peut être un moment fort de la célébration pour les confirmands. Il demande à être mis en œuvre avec soin. Il s'agit, pour les confirmands, de marquer d'un geste leur désir de recevoir le sacrement. On pourra appeler chacun par son nom, en insistant plutôt sur le prénom reçu au baptême. Le geste pourra consister à se lever et à dire : « Me voici ! », parole utilisée dans la Bible lors d'appels, et/ou à s'avancer, si la disposition des lieux le permet. Dès l'appel, on veillera à la présence du parrain de confirmation auprès de son filleul. Exceptionnellement, lors de certaines célébrations de la confirmation avec un très grand nombre de confirmands (au-delà d'une centaine), l'appel par le nom pourra être fastidieux et difficile à vivre pour l'assemblée. On trouvera alors une manière de faire qui soit convenable.

La profession de foi

Le rituel latin de la confirmation précisait qu'il serait peut-être opportun d'adapter les formules pour la rénovation des promesses et de la profession de foi (cf. orientations doctrinales et pastorales, n°43.) Ainsi, le Rituel de la confirmation en français propose six formes pour la profession de foi. Toutes sont valables, sachant que certaines indications d'introduction sont données à titre d'exemple. Mais à la réflexion, l'Église invite maintenant plutôt à professer sa foi avec des textes connus de tous et utilisés régulièrement dans la liturgie de l'Église : il s'agit soit de la forme dialoguée de la vigile pascale (1ère forme dans le rituel), soit du symbole de

Nicée-Constantinople, soit du symbole des apôtres (6ème forme dans le rituel, sans l'introduction).

Faut-il commencer par proposer aux confirmands d'exprimer leur foi, avec leurs propres mots, selon leur âge et leur évolution personnelle (cf. la 6ème forme) ? Il vaut mieux se dire que l'on ne se donne pas à soi-même sa foi ou son expression mais que la foi se reçoit de l'Église et en Église. C'est ainsi que l'on devient chrétien et que l'on peut vivre en vérité l'initiation chrétienne. C'est donc l'Église qui transmet la foi à ses enfants, avec des mots porteurs d'un sens plus profond qu'il n'y paraît.

Il se peut que, vu leur âge et leur avancée dans la foi, les confirmands aient du mal avec tels mots, telles expressions ou telles affirmations de la foi. En ce cas, on peut se rappeler que la préparation au sacrement comporte aussi une part de catéchèse. De plus, si l'initiation chrétienne s'achève, en France, avec le sacrement de la confirmation, cela ne veut pas dire que le confirmé en ait fini avec l'appropriation de cette foi qui lui a été transmise.

La prière universelle

Des intentions sont données en annexe IV du rituel. Elles peuvent donner une base ou un canevas, à adapter en fonction des besoins concrets. On peut aussi s'inspirer des lectures qui auront été choisies, car c'est la Parole de Dieu qui introduit notre prière.

Ces intentions peuvent aussi avoir été préparées par une partie des confirmands, se rappelant que pendant la célébration, ce n'est plus leur prière mais celle de toute l'assemblée unie au Christ. Elles devront être lues de façon à être bien entendues. En suivant les conseils du Guide « Célébrer », Du bon usage de la liturgie, p. 50, on se rappellera enfin que :

- « - les intentions les plus courtes sont toujours les meilleures ;
- une succession d'intentions et de refrains peut n'avoir de prière que le nom. La garantie de la prière réside aussi dans la part de silence qu'on y inclut ;
- prier engage, même s'il n'est pas question de "nous" dans la prière.

La communion

Pour reprendre une indication du n°62 du rituel, il est tout à fait possible et même vivement recommandé, si les conditions le permettent, de proposer pour les confirmands, voire leur parrain ou marraine, de communier et au Corps et au Sang du Christ ("communion sous les deux espèces"). Voir la question : La célébration de la confirmation, lien au baptême et à l'eucharistie.

Concrètement, pendant que l'assemblée reçoit la communion, ils peuvent avoir le temps de communier au Sang du Christ en buvant à l'un des calices, qui seront préparés en nombre suffisant.